

# Grandvilliers Magazine Municipal

N° 41 - Juillet 2011



**TITRES :**

**Le budget 2011**

**Les associations**

**Devoir de mémoire**







## Le mot du Maire

Marion, Miss Grandvilliers 2011, est maintenant 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Oise 2011 et sera candidate pour le titre de Miss Picardie 2011 en octobre prochain.

Son élégance, sa prestance, sa beauté, son sourire sont des atouts pour notre Ville et croyez-moi, elle mérite tout notre soutien et toutes nos félicitations.

Elle représente notre ville comme il se doit à chaque manifestation.

Elle démontre de façon attachante, combien le dynamisme de notre Ville est réel, tant par les objectifs de développement fixés par les élus, que par les travaux quotidiens réalisés par tous les agents, sans oublier les habitants qui n'hésitent pas à fleurir leur lieu de vie, et à participer à l'animation générale en lien avec les artisans-commerçants.

Au-delà de ce dynamisme qui ne cesse de grandir et d'être reconnu dans l'Oise, assurons ensemble notre devenir, en tenant compte des difficultés existantes qui nous obligent à notre remise en cause perpétuelle.

Poursuivons ensemble notre chemin, dans l'intérêt de tous, quel que soit notre âge, pour améliorer notre vie quotidienne.

De nombreux éléments y concourent (insécurité, bruits de voisinage, alcool, drogue... etc) et j'en appelle à vous tous pour que chacun apporte son aide aux élus qui seuls ne pourront tout résoudre...

Vous pouvez compter sur nous, comme nous comptons sur vous...

Bon été à tous, et tous nos encouragements à Marion, pour sa prochaine élection.

**Votre Maire,  
Jacques LARCHER.**

## Les numéros utiles

### ADMINISTRATIONS :

|   |                  |
|---|------------------|
| Mairie                                  | : 03 44 46 76 48 |
| Maison de la Solidarité et des Familles | : 03 44 10 80 00 |
| Centre Social                           | : 03 44 46 75 41 |
| C.P.A.M.                                | : 08 20 90 36 46 |
| D.G.T. Equipement Beauvais              | : 03 44 06 50 90 |
| EDF-GDF                                 | : 08 10 33 30 60 |
| Espace Socioculturel                    | : 03 44 13 08 07 |
| La Poste                                | : 03 44 13 36 70 |
| Maison de Retraite                      | : 03 44 13 32 10 |
| Mission Locale                          | : 03 44 13 31 31 |
| Piscine Océane                          | : 03 44 46 78 84 |
| Syndicat des Eaux                       | : 03 44 46 63 51 |
| S.N.C.F.                                | : 03 44 46 76 21 |

### URGENCES :

|                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| Maison Médicale           | : 03 44 46 77 77       |
| S.A.M.U.                  | : 15                   |
| Pompiers                  | : 18                   |
| Gendarmerie               | : 17 ou 03 44 13 39 17 |
| Appel Urgence Européen    | : 112                  |
| Accueil sans abri         | : 115                  |
| Allo Enfance maltraitée   | : 119                  |
| Centre anti-poisons Lille | : 0825 812 822         |
| Pharmacie de garde        | : 3237                 |

## Poème :

### Au bord de la mer.

*J'aime ce bois de pins dont vous avez chanté*

*La verdure marine,*

*Qui sent bon la chaleur, le soleil et l'été,*

*L'écorce et la résine.*

*La coquille en craquant s'y mêle sous les pas  
à la pomme écaillée.*

*Entre les troncs on voit la mer border, là-bas,*

*La plage sablonneuse.*

Henri de Régner  
(1864-1936)

## Communiquer

### Vous pouvez communiquer avec la Mairie et le service communication :

- Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier.
- Par e-mail : [mairie.grandvilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.grandvilliers@wanadoo.fr)  
[communication.grandvilliers@orange.fr](mailto:communication.grandvilliers@orange.fr)
- Site Internet : <http://www.grandvilliersreseaudescommunes.fr>  
Permanence de la communication le samedi matin de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous.

### Horaires de la Mairie :

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Le samedi de 10h00 à 12h00.
- Permanence du maire ou de ses adjoints les mêmes jours.

### Horaires de la Bibliothèque Espace Socioculturel :

- Le mardi de 14h30 à 17h00, le mercredi de 14h00 à 17h00.
- Le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 16h30.
- Tél. : 03 44 46 98 59.

**Relais Info Europe :** horaires d'ouverture de la Mairie.



Julia Becquerel pendant le 100 m papillon

## Les membres de la Commission du magazine

Jean Paul TRIBAUDEAUT, Jean-Pierre VASSEUR, Gérard MONCEAU, Daniel DELATTRE, Anne-Marie THOËR, Eric GILLES, Aline BOURDON, Alain WIART, Estelle GOURIER, Janine DUBUIS, Maryse NORMAND, Chantal FOUCARD, Lucien BELLANGER. Crédit photos : Objectif Photos-Grandvilliers.

Page de couverture :  
Marion 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Oise 2011

# ■ Sécurité du patrimoine Communal et des Personnes

La circulation est désormais interdite devant les écoles maternelle et primaire par l'arrêté municipal du 29 mars 2011 et a été mis en application le lundi 4 avril 2011.



Malgré toutes les informations fournies par le biais du cahier de correspondance des enfants, les barrières de sécurité, les panneaux «arrêt interdit», le passage surélevé et la zone 30, les heures d'entrée et de sortie des écoles maternelle et primaire étaient le théâtre d'une conduite inadaptée voire dangereuse des automobilistes et d'un stationnement anarchique des véhicules d'où les risques que les parents eux-mêmes faisaient courir à leurs enfants.

Il faut donc limiter les risques engendrés par ces comportements inadaptés et par l'incivilité de certains conducteurs (parents d'élèves ou pas !).

La Commission de Sécurité, à la demande des représentants des parents d'élèves, a décidé par arrêté municipal de fermer définitivement la rue du Franc-Marché de 8h10/8h40 - 11h10/11h40 - 13h10/13h40 - 16h10/16h40 par des barrières avec panneau «rue barrée» de chaque côté de la rue, appuyé par les feux tricolores et la surveillance de l'agent de sécurité aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

**Propos recueillis par la commission de sécurité : les parents accompagnant leur enfant à pied nous ont remerciés d'avoir pris des mesures efficaces et sont tous unanimes, «il était temps de prendre ces mesures, certains automobilistes devenaient dangereux pour la vie des piétons, ils se garaient n'importe où et les enfants traversaient n'importe comment».**

**Parents :** Si vous désirez accompagner votre enfant en voiture, vous devez absolument respecter des règles de sécurité.

Respecter ces règles, c'est être garant de la SECURITE des enfants, des piétons et des automobilistes.

Il ne suffit pas de placer quelques panneaux de limitation de vitesse et de stationnement pour sécuriser les abords d'un établissement scolaire, il faut aussi les respecter.

Une signalisation respectable doit être une signalisation respectée.

**Automobilistes,** respectez les passages piétons, ce ne sont pas des places de stationnement.

Les passages piétons et les trottoirs sont réservés aux piétons, et ne doivent en aucun cas être encombrés.

**PARENTS :** Votre rôle est de respecter et de faire respecter la SÉCURITÉ DES ENFANTS.

Les réactions des enfants sont imprévisibles : Les enfants, ça bouge. Ne l'oubliez pas.

Le Président de la Commission de Sécurité  
Jean Paul TRIBAUDEAUT

# ■ Conseil Municipal du 22 mars 2011

**1) Budget communal :** affectation du résultat du compte administratif 2010 et vote du budget primitif 2011

**a) affectation du résultat 2010 au budget primitif 2011 :** section d'investissement, recettes 219.557,51 €.

**b) vote du budget primitif 2011 :** section de fonctionnement : 1.804.163 €, section d'investissement : 1.459.477 €.

Les montants proposés, comme les subventions aux associations n'ont appelé aucun commentaire. Une étude a été menée pour connaître la provenance géographique des adhérents des associations de Grandvilliers. Chaque association a reçu un courrier mais sur 47 seules 21 ont répondu à cette requête. Des efforts ont été effectués en faveur des associations caritatives (Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Épicerie Solidaire, Secours Catholique), étant donné le nombre, en croissante augmentation, des aides attribuées aux personnes nécessiteuses. Cette situation touche tous les niveaux sociaux et devient dramatique dans le nord-ouest de l'Oise.

**2) Vote des 4 taxes :** budget communal

Les modifications engendrées par la réforme de la fiscalité ont une répercussion sur les taux communaux d'imposition.

- Taxe d'habitation : 14,14 %

- Taxe foncière sur le bâti : 9,49 %

- Taxe foncière sur le non-bâti : 26,73 %

- Cotisation foncière des entreprises : 13,96 %

Le conseil municipal souhaite ne pas augmenter les impôts. L'application de ces taux n'aura pas d'incidence sur le produit fiscal perçu par la commune, ni sur le montant des impôts payés par les contribuables.

Les bases n'étant pas connues à ce jour, le produit fiscal attendu, allocations compensatrices comprises, sera communiqué ultérieurement.

**3) Budget assainissement :** affectation du résultat du compte administratif 2010 et vote du budget primitif 2011

section d'investissement recettes : 32.857,80 €

budget assainissement, section d'investissement : 147.389 € - section d'investissement : 706.769 €

**4) Budget du lotissement Vincent-Billard**

Résultat de clôture cumulé : 0 €

Le conseil municipal approuve la clôture du budget du lotissement Vincent-Billard.

**5) Budget régie municipale d'exploitation du réseau de chaleur**

**a)** affectation du résultat 2010 au budget primitif 2011 de la régie municipale du réseau de chaleur, section d'investissement recettes : 20.683,56 €

**b)** budget primitif 2011, section d'exploitation : 217.103 € - section d'investissement : 626.450 €.

**6) Point sur l'organisation des services** «espaces verts et voirie» et «électricité» Tous les agents des services «espaces verts et voirie» et «électricité» seront désormais concernés par la mise en place des deux périodes : 31 heures par semaine l'hiver et 39 heures par semaine l'été. Un agent responsable sur deux devra être présent en permanence.

L'entretien du lotissement en cours actuellement assuré par la Sté Acturba le restera jusqu'à la fin des constructions.

Le balayage des rues sera dorénavant réalisé 3 jours par semaine. Deux autres agents seront formés à l'utilisation de la balayeuse pour pallier aux absences des conducteurs. Une formation sera organisée en interne.

**7) Travaux des parkings «Voie Nouvelle»**

Afin de pouvoir réaliser les travaux prévus pour le parking de la Voie Nouvelle, un maître d'ouvrage devra être choisi pour effectuer l'appel d'offres relatifs aux travaux.

**8) Restauration de la Chapelle Saint-Jean :**

Maîtrise d'œuvre - La commission d'appels d'offres et l'A.D.T.O ont validé le moins-disant à l'agence Boucaud pour un montant de 35.856,08 €

**9) Modification des statuts juridiques de l'A.D.T.O.** Jusqu'au 31 mars 2011, l'A.D.T.O était une association ; A compter du 1er avril 2011, elle sera une société publique locale. Cette modification aura une incidence sur son assujettissement à la T.V.A. La totalité des services réalisés jusqu'alors restera identique. Il est aussi proposé que les collectivités adhérentes deviennent actionnaires de la S.P.L : prix de l'action : 50 €.

**10) Convention de mise à disposition d'une balayeuse avec chauffeur pour la commune de Feuquières :** Deux fois tous les deux mois pour une année, notre balayeuse et son agent iront à Feuquières.

Le coût de cette prestation serait de 40 € par heure (départ Grandvilliers, retour Grandvilliers, pauses comprises). Une convention sera signée entre Feuquières et Grandvilliers.

**11) M. Arnaud Lerond est nommé à la fonction de régisseur suppléant n° 2, en cas d'absence des deux régisseurs actuels.**

**12) Rapport des commissions**

# LA BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte à 14 h le jeudi après-midi au lieu de 16 h 30.

Le jeudi matin, lecture d'albums de 10 h à 11 h.

Il est préférable de s'inscrire.

La bibliothèque a maintenant son blog dont voici l'adresse :

[www.biblio-grandvilliers.skyrock.com/](http://www.biblio-grandvilliers.skyrock.com/) - Tél: 03 44 46 98 59

mail : [bibliotheque.grandvilliers@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.grandvilliers@wanadoo.fr)

## 8 MAI, JOURNÉE DU SOUVENIR

Comme chaque année, notre ville commémorait cette journée, anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les enfants de l'école Louis-Warabiot, les élus, les sapeurs-pompiers, la clique de Brombos et le public (moins nombreux qu'à l'accoutumée) se sont dirigés vers le monument aux morts du cimetière où le long chapelet des noms de ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté actuelle a été égrainé.



Le maire, Jacques Larcher, accompagné des présidents des associations d'anciens combattants (UMRAC et ACPG) et d'autres élus parmi lesquels M. Joël Patin, conseiller général, ont déposé une gerbe au pied du monument. Des chants patriotiques et de paix ont été ensuite entonnés par les élèves de Mme M-H Lambiotte.

Avant le traditionnel vin d'honneur offert par notre commune, M. Gérard Monceau commentait l'exposition dont le thème était cette année « Les français libres et leur chef : le Général de Gaulle », M. Michel Kehren expliquait le témoignage émouvant de la rencontre fortuite de sa tante, Mme Neurat, résistante communiste déportée, derrière les barbelés du camp de concentration de Ravensbrück, avec M. Paul Sagnier, alors prisonnier de guerre.

Les parents de Mme Neurat tout comme Mme Sagnier et ses enfants ont aussi visité l'exposition.

Les présidents du comité de jumelage et de la Balad'Irlandaise allaient ensuite à Méru pour fêter la journée de l'Europe organisée par la F.C.J.O.

Ils ont pu y rencontrer Philippe Boulland et Jean-Paul Gauzès, députés européens pour notre région ainsi que de nombreux collègues des comités de jumelage du département.



## OUF ! PLUS DE PARENTS ...

Lundi 2 mai, les vacances sont terminées. Les écoliers regagnent l'école. Cependant pour les 26 élèves de Françoise Danel, élèves de grande section de l'école maternelle Ginette-Hérelle, la rentrée a un goût salé et fleur bon les embruns.

Accompagnés de trois accompagnateurs bénévoles et rompus à cette activité, déjà présents les années précédentes, ils se sont rendus pour la semaine à Saint-Martin-de Bréhal, dans la Manche. Durant ce séjour, les jeunes grandvillois ont observé le milieu maritime et ont vécu au rythme des marées.

### Au programme de la semaine :

Étude de la laisse de mer, sensibilisation à la pollution et à ses conséquences.

- Visite des ports de Granville (plaisance, atelier de réparation, bateaux, pêche et criée).
- Pêche à pied.
- Excursion aux Iles Chausey.
- Fabrication de cerf-volant.
- Observation des animaux installés dans l'aquarium.
- Observation de la dune (formation, flore et faune).
- Observation du havre de la Vanlée (zone de prés salés, riche en oiseaux).

Nul doute que chaque enfant gardera en mémoire des paysages radieux et des souvenirs partagés avec ses camarades (Ouf, plus de parents pendant cinq jours, on est des grands !) qui l'aideront à grandir et à devenir autonome.

F. Danel

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN (extrait)

Les élus municipaux ont désigné les délégués de notre commune pour les élections sénatoriales de septembre prochain.

Le résultat du vote est le suivant :

- délégués titulaires élus au premier tour : Jacques Roger, Bernard Noirtin, Gérard Monceau, Jean Paul Tribaudeaut, Chantal Lebesgue, Jacques Larcher, Catherine Daniel.
- délégués suppléants élus au premier tour : Marc Desmarest, Alain Wiart, Jacques Anthierens, Janine Dubuis.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2011

## I) Indemnité 2011 - Régisseur des recettes (marchés et foires)

Les recettes des droits de place pour l'année 2010 s'élèvent à 6416 €. L'indemnité versée au régisseur sera fixée à 140 € et sera divisée au prorata des encaissements réalisés par chaque agent.

## II) Indemnité 2011 - Gardien de l'église

Une revalorisation de 0,49 % est proposée par la Préfecture. L'indemnité 2011 se monte à 474,22 €.

## III) Révision du plan local d'urbanisme de la commune

Faisant suite à des demandes de particuliers

- M. Jacques Anthierens pour la construction d'une maison pour ses besoins personnels, chemin de Cempuis.

- M. Maillard pour le solde de la parcelle derrière la station de lavage.

- M. Bournonville pour élargir la zone sur la fin de la parcelle Route de Crèvecoeur-le-Grand, tout en sachant que la Sté LIDL a abandonné le projet de s'installer dans notre commune et va essayer de vendre son terrain.

Et proposition d'inclure la zone située à la limite de Sarnois et la parcelle des jardins familiaux. Une réunion du P.L.U est envisagée. Le bureau «Aménager le territoire» sera consulté pour assurer la modification du P.L.U.

## IV) Proposition d'aménagement du parking de la piscine

La commission des «Travaux» et «Sécurité» ont proposé, après la reprise de l'aire de boules, l'implantation de deux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, face à l'entrée de la piscine, l'installation d'un portique de 7 mètres, la suppression des espaces verts trop anciens, la création de 136 places de parking.

Une longueur de portique de 9,60 mètres est demandée avec un poteau central, ainsi qu'un accès aux personnes à mobilité réduite près de l'entrée du stade. Il faudra aussi réétudier la largeur des allées. La commission des «travaux» va peaufiner ce projet dont les travaux pourraient être réalisés cet été.

## V) Proposition d'aménagement des parkings derrière la Poste et La Voie Nouvelle

L'achat du parking derrière la Poste semble compromis, il est envisagé de louer cet emplacement au propriétaire (mise en place d'un bail de 90 ans).

Après étude de la commission «Travaux» : création de 21 emplacements de stationnement en épi, de 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite, mise en place d'espaces verts le long des bâtiments de la Poste, de 2 petites séparations au niveau du décrochement plus un mètre sur le bout sur un espace en triangle.

Pour la Voie Nouvelle, le stationnement déjà étudié ne semble pas convenir, vu la longueur des véhicules. Une nouvelle étude est demandée.

## VI) Projet d'égouttage des boues de la station d'épuration

Le conseil municipal donne l'accord pour :

- lancer la consultation relative au choix d'un maître d'œuvre qui accompagnera la commune pour mettre en place l'égouttage des boues

- signer toutes pièces et actes relatifs à ce projet.

La C.C.P.V a rédigé un cahier des charges afin de procéder à l'appel d'offres. L'objectif est d'égoutter les boues afin de pouvoir assurer le stockage dans les meilleures conditions et pérenniser l'épandage.

## VII) Convention de mise à disposition de matériel par la commune de Feuquières

Une convention de mise à disposition est établie avec la commune de Feuquières pour la mise à disposition d'un matériel de fauchage des talus et des haies (tracteur et épaveuse) avec chauffeur, afin de réaliser les travaux de fauchage prévus sur notre territoire. La facture est de 40 €/heure départ et retour Feuquières.

## VIII) Indemnité représentative de logement des instituteurs (logement de Mme Lorenz)

Le conseil municipal refuse la révision de l'indemnité représentative de logement proposé par la préfecture. Le logement de la commune sera évalué par les domaines. Cette petite maison très ancienne, avec un petit bâtiment en briques à proximité de la Gendarmerie est convoitée. Mme Lorenz souhaite l'acheter, mais il y a aussi la possibilité d'échange ou d'achat par le Conseil Général de l'Oise pour mettre à disposition un logement de fonction aux gendarmes, avec le projet de transfert de l'atelier « voirie » de la commune dans l'ancien bâtiment et les bureaux de la D.D.E.

## IX) Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties pour les jeunes agriculteurs

Le conseil refuse la mise en place d'un dégrèvement.

## X) Présentation du dossier «Club House» pour le GAC Football

Une proposition a été retenue, en accord avec le président du GAC Football. Le projet s'élève à 114 362,92 € HT soit 136 778,05 € TTC.

La somme prévue au budget s'élève à 125 000 €. Une demande est faite auprès du Conseil Général pour une subvention. Le permis de construire sera déposé.

## X bis) Vente d'un terrain

Mathieu Verschuere et Claude Biron (magasin Vélocité) veulent acquérir un terrain à côté de Valmanutention pour la construction d'un magasin spécialisé dans la vente de vélos, VTT et vêtements de sport, d'une superficie de 4500 m<sup>2</sup> vers les Alleux.

Il faudra prévoir l'alimentation en électricité. L'assainissement serait individuel. Le prix de vente est fixé à 10 € le m<sup>2</sup>.

## XI) Dissolution de l'association foncière de la commune

Après réunion des membres de cette association le 27 avril dernier, la dissolution a été décidée.

## XIbis) Emprunt : réseau de chaleur

L'utilisation de la ligne de trésorerie provisoire pour le financement du réseau de chaleur arrive à échéance. Le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition d'une ligne de trésorerie de 100 000 € pour une année, la souscription au service «Direct Ecureuil Internet» pour les personnes susmentionnées et pour le financement de l'investissement de 465,000 € sur 25 ans.

## XII) Projets de la Communauté de Communes dans le cadre de la réforme territoriale

M. le Préfet souhaite un regroupement des syndicats mixtes existants.

- les syndicats d'électricité devraient se regrouper au sein du SE60. La communauté de communes de la Picardie Verte, en réunion de bureau, proposera que les 4 délégués du territoire soient au conseil d'administration du SE60 et qu'un membre soit, de droit, au bureau.

- Les syndicats des eaux, dont le nôtre, doivent se regrouper avec les communes qui gèrent le dossier «eau potable». Il en va de soi, dans la mesure où les investissements futurs seront importants. Une prochaine réunion sera faite avec tous les délégués et les maires.

- Concernant les pouvoirs de police qui doivent être attribués au président de la communauté de communes de la Picardie Verte, les membres du conseil donnent leur accord pour les aires adaptées à recevoir les gens du voyage, mais souhaitent conserver la compétence en matière d'assainissement collectif.

## XIIbis) Acquisition de toilettes écologiques

L'association de pêche sollicite la commune pour la mise à disposition de toilettes à la zone de loisirs. M. le Maire présente aux membres du conseil une solution pour équiper ce lieu en toilettes «sèches». Il propose également de prévoir ce type d'installation au terrain de pétanque, rue Caradame.

Le coût de cette installation s'élèverait à 10000 €. M. le Maire propose d'équiper, dans un premier temps, la zone de loisirs, et sollicite l'avis du conseil sur le sujet. Un devis nous sera adressé pour l'installation d'un ou deux équipements.

## LA FÊTE DU SPORT

Le dimanche 25 septembre prochain aura lieu la Fête du Sport sur les installations sportives de notre ville, ainsi que dans la piscine «Océane».

De nombreux clubs de notre ville et du canton y participeront. Cette journée est proposée par le Conseil Général de l'Oise et ouverte à tous.

## LE PRINTEMPS DE L'INDUSTRIE

Du 18 au 20 mars dernier, se déroulait le «Printemps de l'Industrie». Il permet au grand public de visiter des installations industrielles de la région Picardie.

Dans la Picardie Verte, seules trois sociétés le proposaient : Kindy à Moliens, New Road et Lin 2000 à Grandvilliers.

Cette dernière entreprise a permis, sur rendez-vous, de voir ce qu'est l'industrie du lin et proposait aussi une visite de la chaudière du réseau de chaleur.



## LES JEUNES LYCÉENS ONT DU TALENT !

Bravo aux élèves du lycée d'enseignement professionnel Jules-Verne et à leurs professeurs !

Mardi 24 mai à 20h 30, les élèves de terminales BEP « carrières sanitaires et sociales » présentaient à la salle des fêtes de Grandvilliers, une pièce de théâtre : « Discrimin Action ». Au cours de leur année scolaire, les élèves ont écrit des textes et mardi ils les présentaient sur scène devant le personnel du lycée, leurs familles, leurs camarades.

Les scènes se sont succédées avec finesse, dynamisme ; elles ont invité les jeunes présents mais aussi, nous les adultes, à nous interroger. Comment les jeunes voient, ressentent le monde d'aujourd'hui ? Les jeunes « sans maturité » « sans respect du bien commun », nenni !!

Le regard « juste » quelquefois incisif qu'ils ont posé sur le monde actuel : la place de chacun dans la société, la dureté du monde du travail, et la vieillesse ébranlent quelque peu nos certitudes d'adultes. Bravo aux adultes qui encadrent les lycéens pour avoir fait sortir les questions sur la vie, la société, de façon si profonde.

Jeunes, continuez à observer, à réfléchir, à vous investir et nous adultes sachons aussi écouter d'une oreille plus attentive ce qu'ils veulent nous dire.

Merci encore pour la qualité de cette soirée !

Anne-Marie Thoër

## ÉLECTION DE MISS OISE

Le 15 mai au soir, une délégation grandvilloise s'est rendue, accompagnée de Jacques Larcher (maire de notre ville) et de Michel Marlot (Président du comité des fêtes) au Parc Saint-Paul où avait lieu l'élection de Miss Oise. Ces grandvilloises et grandvillois étaient venus encourager Marion, notre Miss 2011, qui brigait le titre de Miss Oise. Le public et le jury ayant délibéré, Marion a été élue 1<sup>ère</sup> dauphine de E. Heck, Miss Oise 2011. Marion peut ainsi prétendre au titre de Miss Picardie, compétition à laquelle elle participera en octobre prochain



## LES RATTLES

Le 26 mars a eu lieu le concert tant attendu par les groupies des musiciens, maintenant connus dans notre département et même au delà. Axel, Marion, Hugo et Simon ont fait preuve pendant tout le concert d'un talent non usurpé et aussi d'humour. Une heure 3/4 de chansons des Beatles, idoles des jeunes des années 60/70, voilà qui a enchanté les jeunes et ragillardé les amateurs un peu plus âgés de ce groupe culte. Axel a su chauffer la salle et c'est avec un public debout et reprenant les refrains que ce spectacle de qualité s'est terminé. Il était proposé par la commission « culture » et le comité des fêtes de notre ville.



Le comité des fêtes a d'ailleurs fait appel à ce groupe pour animer la Fête de la Musique 2011. Ils y étaient accompagnés du groupe Ever6.

## AIDE A LA RECHERCHE CONTRE LE DIABETE

La vente aux enchères organisée le 19 mars dernier par le Rotary de Grandvilliers était une grande réussite. 253 objets ont été proposés à la quarantaine d'amateurs et de professionnels, présents pour cette vente, le 19 mars à la salle des fêtes de Grandvilliers. Les enchères allaient de 1 à 300 €. Au même moment, un dépistage du diabète se déroulait dans le hall de la salle des fêtes. Les membres du Ceed (Centre européen d'étude du Diabète) accueillaient les volontaires qui désiraient faire le test. Quelques cas ont été détectés et les personnes invitées à consulter leur médecin. En fin de journée le professeur Pinget donnait une conférence sur le diabète, elle-même suivie d'un bal. Malheureusement moins de 100 personnes y étaient présentes.



## Le vaccin Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) est remboursé à 100 %

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est remboursé à 100 % pour les enfants âgés de 1 à 17 ans révolus.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % les deux doses du vaccin ROR pour les enfants jusqu'à 17 ans révolus, et à 65 % pour tous les autres assurés. Pour bénéficier de la gratuité du vaccin, la procédure suivante est à respecter :

Votre médecin traitant doit vous prescrire le vaccin ROR sur une ordonnance séparée. Cette ordonnance doit comporter le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant concerné et la mention «vaccin ROR gratuit».

Muni de votre ordonnance, allez chercher le vaccin chez votre pharmacien. Dans la plupart des cas, le pharmacien vous remet gratuitement le vaccin (sur présentation de l'ordonnance et de votre carte Vitale à jour). Si le vaccin ne vous est pas remis gratuitement, vous êtes remboursé à 100 % par votre caisse d'Assurance Maladie selon la procédure habituelle.

Respectez bien le délai et les conditions de conservation indiqués sur l'emballage du vaccin.

L'injection peut être effectuée par votre médecin ou par une infirmière, sur prescription de votre médecin.

Veillez à ce que le carnet de santé de votre enfant soit bien complété. Le nom du vaccin, le numéro de lot et la date de chaque injection doivent figurer sur son carnet de santé.

# Le Budget Municipal 2011

## Dépenses de fonctionnement

|  |                 |
|--|-----------------|
| Charges de personnel et frais assimilés                                    | 880000          |
| Charges à caractère général  | 595110          |
| Autres produits de gestion courante (dont 75.000 d'aides aux associations) | 167350          |
| Intérêts des emprunts  | 24000           |
| Charges exceptionnelles  | 50              |
| Dépenses imprévues   | 48090           |
| Dotations aux amortissements   | 23244           |
| Virement à la section investissement                                       | 66319           |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>  | <b>1 804163</b> |

## Recettes de fonctionnement

|   |                 |
|---|-----------------|
| Remboursement de rémunérations du personnel                                     | 10000           |
| Produits des services et locations  | 51500           |
| Virement à la section investissements dont 75 000 euros d'aide aux associations | 55000           |
| Impôts et taxes   | 770543          |
| Dotations et participations   | 887120          |
| Transfert entre sections  | 30000           |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>   | <b>1 804163</b> |

Comme habituellement depuis trois ans, l'équipe municipale a voté un budget de sagesse, éloigné de toute démagogie, un budget stable par rapport à 2010. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées au maximum, la part des recettes provenant des taxes locales (foncière, bâti, non-bâti et ancienne taxe professionnelle) sont quasiment du même montant qu'en 2010, même si les taux varient légèrement.

Pour les investissements, la part la plus importante revient aux travaux, principalement les aménagements de voirie pour les personnes à mobilité réduite, les aménagements de nouveaux parkings, l'installation de nouvelles caméras de surveillance, l'achat de matériel de voirie, de matériel informatique pour les écoles, la construction du club-house pour le GAC Football et la rénovation de la chapelle Saint-Jean. Il va de soi que leur complète réalisation est soumise aussi à l'octroi de subventions tant de l'état que du conseil général de l'Oise et des autres collectivités locales.. Les totaux des dépenses et recettes de la section d'investissement s'élèvent à 1 459 477 €, soit presque l'identique qu'en 2010.

Nul doute que ces projets ne seront pas entièrement terminés cette année, mais les sujets permanents (rénovation bâtiments, entretien des voiries, sécurité, fleurissement...) sont essentiels pour le bien-être de tous et pour l'avenir de notre Ville. Aussi, sans relâche, les agents poursuivent ces travaux.

A ces objectifs, ne sont pas oubliées toutes les propositions d'animation portées par la commune et les associations pour mettre "le culturel" à la portée de tous, même en zone rurale.

Soyez assurés du dévouement de vos élus et des agents, pour assurer le développement de la Ville au bénéfice de tous les habitants.

## Ils sont nés

| Date          | Lieu     | Nom & prénoms                      |
|---------------|----------|------------------------------------|
| 25 Mars 2011  | Beauvais | GUTTIEREZ Éleanna Françoise Cécile |
| 03 Avril 2011 | Amiens   | PEDRONO Simon André Jean-François  |
| 07 Avril 2011 | Beauvais | DARME Eva Catherine Jacqueline     |
| 09 Avril 2011 | Amiens   | LEBLOND Nathan Jacky Gilbert Noam  |
| 19 Avril 2011 | Beauvais | CORNELIS Lucas Johan Jimmy         |
| 20 Avril 2011 | Amiens   | BALCON Nathan Bernard Philippe     |
| 05 Mai 2011   | Amiens   | MARGOLLÉ Paul                      |

## Ils se sont mariés

| Date          | Nom & prénoms  |
|---------------|--|
| 23 Avril 2011 | Monsieur LEGROS Frédéric - Mademoiselle HUGUET Sandra Corinne Sophie |
| 14 Mai 2011   | Monsieur DEPLAGNE Bruno - Mademoiselle CONFRERE Elodie               |

## Ils nous ont quittés

| Date          | Nom & prénoms                                    | Nom de naissance | Age     |
|---------------|--|------------------|---------|
| 22 Mars 2011  | Monsieur MALET Lucien Jules                      |                  | 79 ans  |
| 24 Mars 2011  | Madame DARRAS Cécile Marie Valentine             | Née CHOQUET      | 90 ans  |
| 25 Mars 2011  | Madame VILAIN Yvette Marcelle                    | Née HANOTTE      | 80 ans  |
| 25 Mars 2011  | Monsieur BELLIERE Louis Ernest                   |                  | 95 ans  |
| 30 Mars 2011  | Monsieur BOURDON Charles Auguste                 |                  | 101 ans |
| 31 Mars 2011  | Madame NOIRTIN Jacqueline Marie-Andrée           | Née FEUQUIÈRES   | 73 ans  |
| 01 Avril 2011 | Madame GASTON Lucette Marie Marguerite           | Née PRACHE       | 89 ans  |
| 13 Avril 2011 | Madame MULOT Gisèle Michèle                      | Née FITAMANT     | 79 ans  |
| 18 Avril 2011 | Madame DOUVILLE DE FRANSSU Eliane Marie Claire   | Née DELACROIX    | 82 ans  |
| 21 Avril 2011 | Monsieur DÉMAZURE Jacques Zéphir Emile           |                  | 86 ans  |
| 24 Avril 2011 | Monsieur DALENCOURT Gaston Armand René           |                  | 87 ans  |
| 30 Avril 2011 | Madame KEHREN Marie Louise Fernande Blanche      | Née NEULAT       | 92 ans  |
| 02 Mai 2011   | Madame GRYSON Andrée Janine Georgette            | Née LEFEBVRE     | 70 ans  |
| 08 Mai 2011   | Monsieur DELAFOSSE Gustave Jacques               |                  | 92 ans  |
| 08 Mai 2011   | Madame CHUETTE Yvonne Marie Rose                 | Née WATTEZ       | 95 ans  |
| 12 Mai 2011   | Monsieur MANAN Lucien Jean                       |                  | 82 ans  |
| 12 Mai 2011   | Monsieur VIGNERON Robert                         |                  | 79 ans  |
| 22 Mai 2011   | Monsieur LECUIR Pascal Bernard Yves              |                  | 46 ans  |
| 01 Juin 2011  | Madame HOUGUENAGUE Micheline Charlotte Georgette | Née CADET        | 98 ans  |

## AMICALE DE LA PÊCHE

Samedi 30 avril dernier, l'amicale de la pêche organisait une journée « grosses truites » aux étangs de l'aire de loisirs. 102 pêcheurs sont venus pour cette journée, de notre ville, du canton et même de la Somme. Les membres de la société de pêche ont déversé 200 kgs de poissons pour l'occasion. Les pêcheurs ayant sorti les cinq plus grosses truites ont été récompensés par une carte de pêche gratuite. Le trophée Joubert, offert par le pisciculteur, a été mis en jeu. Une autre journée de pêche illimitée a eu lieu le 18 juin à l'occasion de la fête des Pères.



## VIVE LES CHAMPIONS !

Le Judo Club de Grandvilliers a obtenu d'excellents résultats lors des compétitions officielles : 2 minimes filles se sont qualifiées pour les Championnats de Picardie.



Deux cadets se sont qualifiés pour les demi-finales du Championnat de France, l'un d'eux ayant terminé Vice-Champion de l'Oise et l'autre s'étant qualifié pour la Coupe de France. Une junior s'est qualifiée pour les Championnats de Picardie, puis pour les Championnats Interrégionaux Nord-Quart Est de

la France. Elle s'est également qualifiée pour les Championnats de Picardie Séniors 2<sup>ème</sup> division et compte déjà 73 points sur 100 pour la ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan. C'est encourageant pour le club, pour la ville et la région !

Nos petits jeunes ne sont pas en reste puisque 2 benjamins ont participé avec assiduité aux épreuves du Critérium Benjamins, qualificatif pour les Championnats de Picardie : il s'agit de Louison TESSIER et Corentin PICARD. Ce dernier s'est d'ailleurs qualifié pour les Championnats de Picardie qui se sont déroulés à Abbeville le 15 mai.

D'autres plus jeunes encore ont participé à plusieurs tournois amicaux tels que ceux de Crèvecœur, Ons-en-ray, Milly-sur-Thérain et Goincourt : Soline BERTRAND, Mélissa DARET, Mathys BODE, Camille LABAUME, Sébastien MERCIER, Thomas PICARD et Léa PLET ont brillamment représenté le club, s'octroyant de nombreux podiums et médailles.



La fin de l'année s'annonce également riche d'événements puisque le Club assistera les 11 et 12 juin prochains au Championnat de France par équipes 1<sup>ère</sup> division Masculins et Féminins au Coliséum d'AMIENS avec la participation de nombreux champions français, d'Europe, du Monde voire olympiques tels que Teddy

Riner, Pénélope Bonna, etc. Le Club assistera aux Championnats du Monde organisés à Paris du 23 au 28 Août 2011. Il reste encore des places disponibles....

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez vous joindre à nous. Nous partirons en car tous ensemble pour une merveilleuse aventure. Venez encourager tous ces champions... car demain c'est presque déjà LONDRES 2012 !

Une dernière information : La coupe du club aura lieu le Dimanche 26 juin 2011 à la salle des sports. Un moment très attendu par les judokas et leurs parents. Une pluie de récompenses, et beaucoup de surprises...

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

Pour plus d'informations sur le club et tous les résultats de la saison 2010-2011, rendez-vous sur notre site internet : <http://judoclub-grandvilliers.doomby.com>.

## TOURNOI E.S.P

Cette manifestation, sous-traitée aux communes de Grandvilliers, Crèvecœur-le-Grand, Breteuil et Blargies, était proposée par le Conseil Général de l'Oise. Il s'agit d'un tournoi en 4 poules de 4 équipes dans les disciplines suivantes : football, basket-ball, volley-ball et handball et réservé uniquement aux enfants de 9 à 12 ans. Le centre social rural du canton, représenté par Mme Marie-José Boutigny s'était chargé de recruter les enfants.

A Grandvilliers, avaient lieu les épreuves de football. Nos équipes n'ont pas démerité mais n'ont pas franchi le second tour. Mais le



principal, n'est-ce pas de participer. Merci aux enfants ! Ils ont tous reçu une récompense par l'organisateur.

Sur la photo, en orange, les jeunes de Blargies, vainqueurs du tournoi de basket-ball à Crèvecœur-le-Grand.

## PÂQUES EN VITRINE

L'association des commerçants, artisans, industriels et professions libérales de Grandvilliers organisait pour la seconde année consécutive et pour le plaisir des petits et des grands son opération « Pâques en vitrine ». L'édition 2011 a connu un grand succès. Chacun des 37 commerçants participants offrait un lot différent aux gagnants. Nous avons pu rencontrer Chloé, élève de la grande section de l'école maternelle Ginette-Hérelle et heureuse gagnante du jeu lorsqu'elle est venue chercher son lot, elle a avoué que sa maman l'avait beaucoup aidée....



## A.C.A.I.P.L

Le week-end des 7 et 8 mai dernier se terminait le « Festival de Printemps ». Quarante commerçants y ont participé pour offrir 10,000 € de lots dont une croisière pour deux personnes. Ces heureux gagnants se verront prochainement partir sur les eaux bleues de l'Italie, de la Corse et des Iles Baléares. Ce sont aussi des très beaux lots, divers et variés qui ont été distribués lundi 19 mai dernier, lors de la remise des lots. Rappelons-le : tous ces lots sont financés par les commerçants chez qui vous allez faire vos courses et le président les remercie encore, très sincèrement, pour cet investissement.

Prochain rendez-vous pour le festival d'automne qui aura lieu du 24 septembre au 15 octobre et notre week-end du savoir-faire et des traditions, spécial 10 ans, prévu les 20, 21 et 22 novembre prochain.

# «Une belle journée de tennis adapté au Grandvilliers AC»

Vendredi 13 mai s'est déroulée sur les courts du GAC tennis une compétition de tennis adapté entre les foyers de vie de FROCOURT (80), LAVILLETERTRE (60) et FOUCARMONT (76).

Cette initiative originale avait pour toile de fond la préparation des prochains championnats de France de tennis adapté qui vont se dérouler du 1<sup>er</sup> au 3 juillet à BORDEAUX.



Pour mémoire, le foyer de vie de Frocourt et le GAC Tennis collaborent depuis bientôt un an pour permettre à une dizaine de résidents de pratiquer régulièrement le tennis. Depuis septembre les séances d'entraînements ont lieu chaque vendredi

et sont encadrées par Julien PRIEUR, D.E stagiaire du Club et Christophe DESMAREST éducateur sportif du Foyer de vie.

Le beau temps était donc au rendez-vous de cette sympathique manifestation qui a débuté dès 10h le matin.

8 résidents du foyer de vie de FROCOURT, 7 de celui de FOUCARMONT et 5 de celui de LAVILLETERTRE ont participé aux différentes épreuves.

Julien PRIEUR était chargé de l'organisation de la compétition tandis que les éducateurs des 3 foyers de vie avec notamment Christophe DESMAREST et Frédéric BOUTILLIER pour FROCOURT assuraient la coordination avec les résidents.

Trois niveaux de jeu ont été proposés :

- La division 1 avec des matchs sur terrain de tennis normal et des balles intermédiaires.
- La division 2 avec des matchs sur un terrain plus petit (18 m) et des balles souples.
- La division 3 avec des matchs sur les carrés de services et des balles en mousse.

Le midi la pause pique nique très attendue a permis à tous de recharger les batteries pour repartir de plus belle l'après-midi.

Et c'est vers 16h que la compétition s'est achevée suivie de la traditionnelle remise des récompenses.

Les podiums :

**En D1** : 1<sup>er</sup> Stéphane de Lavillettertre, 2<sup>ème</sup> Hervé de Frocourt et 3<sup>ème</sup> Pascal de Lavillettertre.

**En D2** : 1<sup>er</sup> Michel de Frocourt, 2<sup>ème</sup> Jean-Luc de Frocourt et 3<sup>ème</sup> Mickaël de Foucarmont.

**En D3** : Triplé de Frocourt avec 1<sup>er</sup> Christopher, 2<sup>ème</sup> Frédéric et 3<sup>ème</sup> Anne-Marie.

Gageons que cette animation en appellera d'autres. L'équipe dirigeante du GAC y tient beaucoup.

## GRANDVILLIERS SPORTS LOISIRS

### DU PARIS-ROUBAIX VTT

### DU 15 MAI 2011 A LA GRANDVILLOISE

Depuis 3 mois, les VTT de Grandvilliers Sports Loisirs s'entraînent dur afin d'être prêts pour cette échéance.

Paris-Roubaix VTT organisée par le VC Roubaix, qui consista em-

prunter les 120 derniers kilomètres de la mythique course cycliste professionnelle.

Le départ est prévu à Wallers à 7H00 (près de Valenciennes), et débute par la célèbre tranchée de «Aremberg».

Le parcours pavé représente environ 60 Kms, et nos sportifs ont relié ces secteurs par les chemins de campagne.

Environ 2000 participants étaient attendus. L'arrivée a eu lieu sur le vélodrome de Roubaix, comme pour les cyclistes sur route.

Le temps de parcours estimé est de 6 heures environ. Les couleurs de GSL et de Grandvilliers étaient bien représentées avec la participation de 8 membres de l'association, sans oublier les deux accompagnateurs en charge de l'assistance (roues, boissons, ravitaillement, etc...)

Les participants sont : Eric Vandeputte, Fabrice Fouré, Stéphane Courtois, Olivier Regimbart, Guillaume Doye, Bastien Duchaussoy, Eric Comberien et Philippe Caron.

Jérôme Hiver est en charge de la logistique d'assistance.

Félicitations à tous !

L'association ne s'arrête pas en si bon chemin, puisqu'en mai a eu lieu la maintenant célèbre randonnée «La Grandvilloise» qui a vu sur la ligne de départ près de 200 concurrents Vététistes, accompagnés des marcheurs de la Gymnastique Volontaire Grandvilloise.



## GAC PÉTANQUE



Le club vient de passer une saison fertile en bons résultats. C'est ainsi qu'en «sénior masculin», Thierry Boutillier est champion de l'Oise «tête à tête», en «benjamins», Lucas Collet est, pour sa première participation, vice-champion de l'Oise «tête à tête», et en «minimes» l'équipe Joffrey Dumais-Vincent Bidois est vice-championne de l'Oise en triplette. Le club a passé le premier tour de la coupe

de France en battant Noyon.

Cette année, le club créé et longtemps présidé par M. Pierre Hargez fêtera son 28<sup>ème</sup> anniversaire.

## OBJECTIF-PHOTO

Pour la troisième année, le club «Objectif-Photo-Grandvilliers» organise son concours annuel.

Le thème choisi pour 2011 est «la fleur(s)». Tout comme en 2010, les lauréats recevront un bon d'achat valable dans les magasins de Grandvilliers. Le concours débute le 1<sup>er</sup> avril et se clôturera le 3 octobre 2011.

Les photos des participants seront exposées du samedi 8 octobre après-midi au vendredi 14 octobre, date de la remise des prix.

Le dimanche 15 mai à la piscine de Crépy-en-Valois se sont déroulés les inter-clubs benjamins/minimes, une compétition rentrant dans le classement national des clubs.



La P.V.G.N a présenté 2 équipes filles; une équipe benjamine (12 et 13 ans) composée de Justine Colombier, Sandra Eiche, Léane Holleville et Manon Leys ainsi qu'une équipe minime (14 et 15 ans) avec en son sein Julia Becquerel, Morgane Eiche, Sarah Gosson et Emeline Leroy.

Transcendées par l'enjeu collectif de leurs performances, ces huit compétitrices ont toutes amélioré leurs records personnels grâce à quoi elles ont placé leurs 2 équipes à la 4<sup>ème</sup> place du classement régional, à seulement quelques points du podium faisant ainsi

trembler les plus grands comme Amiens et Compiègne.



«Cette rencontre a démontré que la P.V.G.N. est désormais en mesure de se confronter aux meilleurs clubs français dans les catégories jeunes» s'accordent à dire le président Stéphane Gosson et son entraîneur Tristan Momon. Des résultats de très bon augure pour les saisons à venir mais aussi pour les championnats de France minimes qui auront lieu à Metz en juillet prochain.

Deux destinations, deux compétitions et à chaque fois des performances sportives brillantes pour les compétiteurs de la P.V.G.N.

C'est à l'occasion des championnats interrégionaux de natation que les 3 nageuses qualifiées du club se sont déplacées à Besançon les vendredi 27 et samedi 28 mai accompagnées de l'entraîneur Tristan Momon et d'un bénévole dévoué Jocelyn Leroy.

Malgré les difficultés de ce rendez-vous en raison d'un classement toutes catégories, Julia Becquerel, Morgane Eiche et Emeline Leroy ont su tirer leur épingle du jeu face à des concurrentes qui avaient jusqu'à 5 ans de plus. Julia obtient lors des séries du matin sa place en finale B du 100 papillon qu'elle remportera l'après midi, une finale B encore mais cette fois-ci au 200 4Nages où elle signera sa meilleure performance. Julia a ensuite frappé très fort au 200 mètres papillon car après avoir réalisé le 4<sup>ème</sup> temps des séries, elle accède à la finale A et grâce à une course rondement menée, Julia obtient le titre de vice-championne interrégionale.

Morgane a amélioré son record personnel sur 200 dos et passe à côté d'une finale C à seulement une petite seconde.

Emeline actualise sa meilleure performance au 200 4 Nages et obtient sa place en finale C du 50 brasse, une finale qu'elle remportera avec une remarquable performance de 37"33.

Après Besançon avec les minimes (15 ans), ce sont les avenir-poussins (8 à 10 ans) de la P.V.G.N. qui suite à leur qualification des mois derniers ont participé à la finale de leur circuit le dimanche 29 mai 2011 à Couloisy.

Encadrés par leur entraîneur et soutenus par leurs parents, Jean-Bastien Becquerel, Lilou Collot, Flora Gehanne et Maurine Godefroy-Fimes ont tous été récompensés, grâce à l'amélioration systématique de leurs performances et grâce aussi aux 6 podiums d'argent obtenus avec brio par Maurine et Lilou.

Un week-end dont les résultats probants viennent se rajouter au palmarès impressionnant de cette saison sportive 2011 qui n'est pas finie mais qui est déjà sans conteste la meilleure de toute l'histoire de la P.V.G.N.

Pour plus d'informations sur ce club dynamique et si vous êtes intéressé par la pratique de la natation : rendez-vous sur [www.pvgn.fr](http://www.pvgn.fr)

Notre ville était le 12 juin une des villes étapes des Routes de l'Oise, épreuve UFOLEP. Le circuit, contre la montre Grandvilliers-Grandvilliers par Sommeux et Dargies, soit 11,5 kms auxquels étaient venus se joindre un vent assez fort et une bordure n'ont pas permis à O. de St Fuscien et A. Coët (LC Crèvecoeur) de s'assurer une place sur le podium.

A l'arrivée : 3<sup>ème</sup>, E. Stievenart (Team Flixecourt) - 2<sup>ème</sup>, Mathieu Paris (VC Méru) et Sébastien Rigaux (LC Crèvecoeur) qui remporte l'étape.

Après les étapes Formerie-Formerie et Crèvecoeur-Crèvecoeur, ces coureurs sont également les trois premiers du classement général de l'épreuve 2011.



## DES GRANDVILLOIS EN ALLEMAGNE !

Les membres du comité de jumelage de Grandvilliers, accompagnés de M. Larcher, Maire et de Marion Soulabail (Miss Grandvilliers 2011) se sont rendus chez leurs homologues de Bockenheim pendant le week-end de la Pentecôte.

Il s'agissait du 28<sup>ème</sup> échange depuis la signature de la charte de jumelage.

Nos amis allemands ont reçu leurs familles et nous avons eu droit à une superbe réception.

Marion a été accueillie avec Jean-Baptiste chez Patricia Frank (Miss Bockenheim) et son compagnon Ronald, venus en février dernier à la soirée de l'élection de la Miss Grandvilliers.

Le programme était constitué le samedi soir d'un excellent repas gastronomique avec une ambiance musicale de premier ordre, animé par un musicien génial de 19 ans.

Le dimanche matin, allemands et français ont fait une petite croisière sur le Rhin, de Spyre à Gernsheim.

L'après-midi était consacrée à la visite commentée de cette imposante ville fortifiée, datant de 1834, constituée d'une longueur de 3 kms avec des casemates et des canonniers principalement en briques. Ironie du sort, la ville forteresse ne fût jamais assiégée.

Le lundi matin, la plantation et le baptême au calvados de 4 pommiers offerts par le comité de Grandvilliers a été suivie de la remise par J. Larcher d'une lithographie de Grandvilliers, qui sera accrochée au Rathaus (mairie). En échange, M. Kurt Janson, maire de Bockenheim, a remis au premier magistrat de notre commune un pied de vigne à planter à Grandvilliers. Comme toujours, les adieux ont été très chaleureux de part et d'autre mais nous nous reverrons à la Fête du vin, en octobre, ou à la Pentecôte 2012.

Michel Kehren



## L'OUTIL EN MAIN

L'association l'Outil en Main de Grandvilliers avait été demandée pour participer, à Chepoix, aux journées de pays, organisées par le MRJC de l'Oise. C'est donc sous un soleil radieux que les bénévoles de l'association, accompagné du jeune Guillaume DELPLA et de ses parents ont pu être les ambassadeurs de l'Outil en Main, cette grande famille. Guillaume a pu, grâce à son savoir-faire acquis depuis la rentrée, expliquer au public le concept de l'Outil en Main et principalement le fonctionnement d'une installation électrique domestique.



Plus tard, le 8 juin, avait lieu la traditionnelle remise des certificats d'initiation aux enfants qui ont fréquenté les ateliers au cours de l'année scolaire 2010/2011.

Cette manifestation a eu lieu en présence de M. Jacques Larcher, Maire, Hubert Trancart, Président de la C.C.P.V, de M. Coffin, vice-président de la Chambre

des Métiers de l'Oise, d'élus des communes du canton, M. Joël Patin, Conseiller général, de Marion Soulabail, Miss Grandvilliers 2011 et 1<sup>ère</sup> dauphine de Miss Oise 2011 et de Dolorès Pruvost, 2<sup>ème</sup> dauphine de Miss Grandvilliers 2011.

Cette année 12 enfants ont reçu leur certificat des mains de ces personnalités.

Le président Jean Paul Tribaudeaut a rappelé la vocation des bénévoles de l'Outil en main et a plus particulièrement remercié les dames en leur offrant un bouquet de fleurs.

Un des « anciens » de l'Outil en Main, Tristan Lambert de Morvillers, est venu apporter son témoignage sur les bienfaits de l'association. Il a été suivi par Guillaume, 10 ans et petit nouveau, lequel a terminé son petit discours par : «L'Outil en Main, ça déchire!», indiquant ainsi le plaisir qu'il a à y venir chaque semaine.

Les ré-inscriptions et inscriptions des enfants aux ateliers de l'Outil en Main de la Picardie verte à Grandvilliers, pour l'année scolaire 2011/2012 auront lieu le mercredi 7 septembre de 14h30 à 16h30, à l'adresse de l'association.

Les enfants doivent être âgés de 9 ans révolus pour commencer le 14 septembre (date de réouverture des ateliers). Attention, le nombre de places est limité.

L'Outil en main de la Picardie Verte, 1 Allée Maurice Goré - 60210 GRANDVILLIERS - Tél 0688252977 ou 0633158243

## LES CHORALES



Depuis plusieurs mois, la ville de Grandvilliers et l'association La Balad'Irlandaise travaillaient à la venue des chorales «Choeur à Coeur» et «Kanerion an Oriant». Ce n'est pas sans un certain plaisir que les organisateurs ont constaté, le jour J à l'heure H, que le public était au rendez-vous. Le début du concert était

assuré par Choeur à Coeur et ses musiciens, le tout dirigé par M. Jean-Luc Ruellan. Cette chorale a interprété, entre autres, la chanson quelque peu déjantée « Aragon et Castille » du regretté Bobby Lapointe, et bien sûr beaucoup d'autres mélodies du répertoire.

Ensuite Kanerion an Oriant, dirigée par Mme Evelyne DODEUR, avait placé un groupe de voix dans chaque angle de l'église pour interpréter «O Keltia».

Ont suivi des chants bretons, cer-



tains gais, d'autres mélancoliques. La dernière partie était consacrée à des chants en commun sous la direction des deux chefs de chœur sous un tonnerre d'applaudissements du public. Ensuite tous les choristes, quelques élus de la ville et de la Picardie Verte dont Jacques Larcher et Gérard Decorde, des adhérents de la Balad'Irlandaise se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un vin d'honneur offert par «Choeur à Coeur».

La soirée s'est terminée par le repas en commun des deux chorales, le tout organisé par Choeur à Coeur.

Des contacts ont été pris pour des projets en 2012.

Encore un grand merci à tous les choristes et à leurs chefs de chœur, Mme Evelyne DODEUR (Kanerion an Oriant) et M. Jean-Luc RUELLAN (Choeur à Coeur) pour leur prestation de très grande qualité.

## TROPHÉES DES JEUNES SPORTIFS

Le 16 juin dernier, la municipalité a souhaité récompenser les jeunes sportifs des clubs de notre ville. Elle avait convié les présidents de clubs, les jeunes à cette manifestation.

Chaque président a donné les motivations qui ont servi, pour son club, à nommer les jeunes présents à la cérémonie. C'est sous les applaudissements du public qu'ont ainsi été récompensés par un trophée offert par la ville :

**Itokwan** : Laura Lemaître

**Boxe** : Enzo Girodon, Bryan Blondeau, Nyls Frénois, Guillaume et Benjamin Gouchet

**Pétanque** : Lucas Collet, Vincent Bidois et Joffrey Dumais

**Judo** : Corentin Picard et Mathilde Chauchat

**Tennis** : Margaux Têtu et Romain Caudrillier

**P.V.G.N** : Julie Leduc, Cassandra Menard, Léane Holleville et Julia Becquerel.

Les principales qualités des jeunes sont la régularité, la ténacité, leur assiduité, leur envie de gagner tant au niveau départemental ou régional que national.

Le Maire, J. Larcher a félicité les parents pour avoir choisi la voie du sport pour leurs enfants et les présidents des clubs pour les résultats qu'ils ont obtenus et qui feront de Grandvilliers une ville d'où sortiront les champions de demain.

**Ont été ensuite récompensés, à titre spécial :**

- **Théo Delattre** (GAC Tennis), qui a pu être ramasseur de balles à Roland Garros, après plusieurs dures sélections au niveau national.

- **Joffrey Dumais** (GAC Football), sélectionné comme gardien de but de l'équipe de l'Oise dans sa catégorie d'âge.

- **Thierry Boutillier** (GAC Pétanque), qualifié pour les championnats de France 2012.

- **Pierre Hargez** (GAC Pétanque) pour son parcours comme Président du club. Pour clore la cérémonie, avant le verre de l'amitié, le conseiller général, Joël Patin a pris la parole pour rappeler les aides que le Conseil Général donnait aux clubs sportifs du département et félicité les récipiendaires.



# Un peu d'histoire, Grandvilliers, son origine

Nous avons vu dans le précédent bulletin dans quel contexte se trouvait notre ville, Grandvilliers, voyons maintenant comment elle s'est formée

## Texte de Louvet, en 1613, relevé dans son livre « Histoire du Beauvaisis »

Confruction du bourg de Granviller.

Combien que le bourg de Granuiller naift comencé d'eftre bapfti qu'en l'an 1213. & que l'au precedet Meffire Philippe de DreuxEuefque & Compte de Beauuais fe fut tranfporté fur le lieu & territoire, pour confiderer & contempler la place où il fe feuoit confruire. Neantmoins il eft vray femblable qu'au precedent il y auoit euvne grandeville laquelle auoit efté tellement ruinée & defolée qu'il ne reftoit plus que le territoire qui en retenoit le nom : ainfi qu'il fe recognoiftra par les lettres de la confruction, pour laquelle fut faite vne affociation par les Religieux de S. Lucian avec ledit Euef que de Beauuais, à condition que durant fa vie il iouvroit de la moitié des profits & reuenus dudit bien, & qu'apres fon trefpas lefdits religieux eu iouyroient pleinement & paifiblement, dont ces lettres en furent expediées.

## Charte, en latin, conclue entre Philippe de Dreux et l'Abbé de Saint-Lucien.

Philippus DeigratinBeluacenfis Epifcopus omnibus pœfentes literas infpecturis falutem in Domino. Nouerint vniuerfi quod accedentes ad nos Erardus Abbas Monachi S. Luciani nos aßociauerunt ad fuum territorium de Granuillari ad faciendam ibi villam nouam, quam affociationem ad infantiam illorum receptimus creantauimus ad vitam noftram tantummodò duraturam, iuxtaformam quæ in præfenti carta continetur expreffa boc modo. Medietas quæibi conftituetur noftra erit, altera vero medietas Monachorum S.Luciani. Et fic participabimus infimul in iufticia, in cenfibus, alijs redditibus in omnibus prouentibus exitibus quibufcumque : vnufquifque hofpes qui venerit ad manendum reddet annuatim de redditu fex minas auenæ, fex denarios, ad feftum S. Remigij : ad natale Dimini duos capones duos panes. Hofpites omnes eiufdem villæ erunt quitti immunes à taillia, ab exercitu, quitatione omnimoda exactione. De emendis forefactis erunt ad confuetudinem de Angi. Sciendum autem quod in prædieta villa non poterit recipi ad manendum ibi aliquis hofpitem noftrorum bominum qui nobis debent exercitum, nec aliquis de communiis noftris, nec aliquis de hofpitembus S. Luciani aufferuis : nec aliquis de hofpitembus S. Petri. Præterea Abbas Monachi S. Luciani manfionem fuam cum tota claufura nemore paruo quodP loeis antiquitus appellatum eftcum altaribus decimis magnis, minutis tam præfentibus quam futuris fi terra ibi de nouo excoli contigerit de confefu noftro fibi integrèretori, t ! hofpites etiam bomines eiufdem villæ per bannum venient ad molendina Monachorum de Buxiaco. Verum foepe nominatif Abbas Monachi totum redditum Thelonei Dictimercati a pud Granuillare Colligendum nobis ad vitam noftram, abfque vlla participatione ipforum Monachorum concefferunt : itaquod ipfum Theloneum cumomni iure fuo villacum appendentiis fuis poft deceffum noftrum ad foepectam Ecclefiam quietè liberè reuertatur : fi vero villa in vita noftra omnino defecerit, effe villa defierit, totum territorium prædicti villaris cum omni integritate fua illa Ecclefia tanquam fuum recipiat. Quod vt robor debitæ ftabilitatis obtenat figilloi noftri caractere confignauimus. Actum anno incarnationis vicæ 1212. Menfe Maio.

## Louvet poursuit ainsi :

Par la lecture des lettres cy deffus, il fe voit que le bourd de Granuiller a efté bapfti par l'Euefque de Beauuais, & qu'il appartient à l'Abbaye de S. Lucian, laquelle pour l'exercice de la

iurifdiction ordinaire y commet vn Preuoft dont les appellations reffortiffent és affiles qui fe tiennent deux fois l'an en l'auditoire de ladite Abbaye.

En ce bourg quelque temps après la confruction fut eftably vn fecond fiege de la Preuofté Royale de Beauuaifis, qui s'exerce dedeans la ville d'amiens, auquel furent attriubez la Principauté ou Vicomté de Poix, le Vidamé de Gerbray, vne partie des iurifdiétions des abbayes de S. Lucian, de S. Germer, de S. Paul, de S. Quentin, de l'Aunoy & de Beaupré & d'autres lieux circonuoifins : l'autre fiege de ladite préuofté s'exerce en la ville d'Amiens, & n'a retenu que les circonuoifines & celles qui font depuis la riuere de S. Romain.

## Traduction en français :

Philippe par la Grâce de Dieu Évêque de Beauvais, à tous ceux qui verront les présentes lettres, salut dans le Seigneur.

Sachent tous que sont venus par devant nous l'Abbé Erard et les moines de Saint Lucien nous associer à leur territoire de Grandvilliers pour y fonder une ville neuve, association que nous avons acceptée sur leurs instances et à laquelle nous sommes engagés pour la durée seule de notre vie, selon les conditions énoncées contenues dans la présente charte. La moitié de ce qui sera constitué là nous reviendra, l'autre moitié aux moines de Saint Lucien. Et de même nous aurons part ensemble à la justice, au cens et autres revenus et à tous les produits et recettes quelles qu'elles soient : tout hôte qui sera venu s'y établir s'acquittera chaque année en rente de six mines d'avoine et de six deniers à la fête de Saint Rémi et à Noël de deux chapons et deux pains. Tous les hôtes de cette ville seront libres et exemptés de la taille, d'ost, de chevauchée et de prélèvement d'une quelconque sorte. Au sujet des amendes et délits, ce sera selon la coutume d'Angy. Qu'on sache que dans ladite ville ne pourra être accepté pour s'y établir aucun de nos hôtes et des hommes qui nous doivent le service d'ost ni quelqu'un de nos communes ni aucun des hôtes ou serfs de Saint Lucien, ni aucun des hôtes de Saint Pierre. En outre, l'Abbé et les moines de Saint Lucien ont conservé entièrement avec notre accord leur maison avec tout son enclos et le petit bois qu'on appelle Plois depuis des temps anciens et avec les droits d'autels et dîmes grandes et petites tant présentes qu'à venir s'il advenait que cette terre soit de nouveau cultivée : de plus, les hôtes et hommes de cette même ville seront banniers au moulin des moines de Boissy. Mais, les souvent nommés Abbé et moines nous ont concédé pour la durée de notre vie la collecte de tout les droits de tonlieu sur le marché à Grandvilliers, sans aucune participation des moines, d'une manière telle que ce tonlieu avec son plein droit et la ville avec ses dépendances reviennent paisiblement et librement après notre décès à la souvent nommée église ; mais si la ville de notre vivant faisait totalement défaut et cessait d'être une ville, cette église reprendrait comme sien le territoire entier dudit village dans son intégralité.

Pour que ceci ait valeur et stabilité comme il se doit, nous le signons de notre sceau. Fait l'an de l'incarnation du Seigneur 1212 au mois de mai.

Dans ce texte, on remarque que les moines de Saint-Lucien avaient une propriété sur le territoire de Grandvilliers, probablement une ferme. Cependant, dans ce texte, aucune ruine n'est mentionnée.

Daniel Delattre, d'après « Promenade dans le temps, Grandvilliers »



Comité de jumelage, la relève est bien assurée ...



Discrimin'action



Dolorès, 2<sup>ème</sup> Dauphine 2011



Exposition du 8 mai



Fête des mères



Les Chorales



L'outil en main expose



Théâtre à la campagne

